3 1761 04722060 0

LB
475
M62D4

Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

The Estate of the late
G. Percival Best, Esq.

B

B-e.8 (59 bis
v. Montaigne
en fine)

12f

2

2953

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/montaigneetlecar00dediuoft

BULLETIN

DE

LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE

PUBLIÉ PAR L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

N° 1. — JANVIER 1909.

Le Bulletin paraît le 20 de chaque mois.

SOMMAIRE

Lettres sur les études ecclésiastiques, par S. G. Mgr Mignot, archevêque d'Albi, Mgr Du Vauroux, évêque d'Agen.

Montaigne et le cardinal Sadolet, Joseph Dedieu.

Revue d'ancienne histoire ecclésiastique, Louis Saltet.

Notes et critiques : Lettre du R. P. Allo.

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

BORDEAUX. Féret et Fils. — **AGEN**. Roche. — **ALBI**. J. Ginestet. — **AUCH**. Vve Icart. — **CAHORS**. Éd. Delsaud. — **CARCASSONNE**. Victor Bonnafous. — **MENDE**. Mlle Pensier. **MONTAUBAN**. A. Gineste. — **PAU**. Vve Emmanuel Duval. — **PERPIGNAN**. Latrobe. — **RODEZ**. Carrère.

Le Bulletin paraît le 20 de chaque mois, excepté août et septembre.

Prix de l'Abonnement { Pour la France, **6** francs. / Pour l'étranger, **7** —

Prix du numéro : 50 centimes. — Prix des numéros doubles : 1 fr.

ORGANISATION DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

L'Institut catholique de Toulouse comprend les Facultés canoniques de théologie, droit et philosophie, une Faculté libre de lettres et une École supérieure de sciences, fondées et entretenues par NN. SS. les Archevêques de Toulouse, d'Albi et d'Auch, par NN. SS. les Evêques de Montauban, Pamiers, Carcassonne, Cahors, Mende, Perpignan, Rodez, Aire, Bayonne, Tarbes, Agen, Périgueux, Tulle, dont les seize diocèses forment notre région universitaire.

Recteur : Mgr Breton.
Séminaire : MM. Cheminat et Franon.
Secrétaire général : M. Thomas.
Bibliothécaire : M. Baylac.

THÉOLOGIE

Théologie fondamentale : M. Maisonneuve, doyen.
Théologie positive : M. Portalié.
Théologie scolastique : M. Hourcade.
Histoire ecclésiastique : M. Saltet.
Ecriture sainte et Langues sémitiques : M. Desnoyers.

DROIT

Droit canonique : M. Besson.
Droit civil ecclésiastique et Science sociale : M. Crouzil.

PHILOSOPHIE

Philosophie scolastique : M. Michelet.
Histoire de la philosophie : M. Baylac.

LETTRES

Littérature française... { M. Arnaud. / M. Samouillan. / M. Monbrun.
Littérature latine... { M. Gimazane. / M. Degert. / M. Dedieu.
Littérature grecque. { M. Valentin, doyen / M. Dufréchou.
Langues vivantes : M. de Suplicy.

SCIENCES

Algèbre supérieure et mécanique : M. Domerc.
Calcul différentiel et intégral : M. Thomas.
Physique : M. Carrière.
Chimie : M. Senderens, directeur.

AVIS IMPORTANT DE LA RÉDACTION

Dorénavant, pour les Abonnements, Réabonnements, et, en général, pour tout ce qui concerne l'Administration du « BULLETIN DE LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE », s'adresser à

La Librairie Éd. PRIVAT
14, rue des Arts, Toulouse.

Nous recommandons instamment à nos Abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement à la Librairie Privat.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR
Entre toutes les gares des Réseaux d'Orléans et de Lyon.

En vue de faciliter les relations des voyageurs entre les réseaux d'Orléans et du P.-L.-M., les administrations de ces deux Compagnies viennent de se mettre d'accord en vue de la délivrance de billets d'aller et retour communs, de toute gare à toute gare.
La mise en application n'aura lieu toutefois qu'après approbation ministérielle.

LB
475
M62D4

606428
22.4.55

MONTAIGNE ET LE CARDINAL SADOLET

Les critiques ont bien souvent mis en lumière tout ce que le chapitre des *Essais* sur l'*Institution des enfants* contient de hardiesse, de nouveauté et de bon sens. Partout ailleurs timide et soucieux de ne point heurter violemment la tradition, ici Montaigne débride sa prudente modestie, et la pensée qui s'élaborait secrètement en lui-même s'échappe en brusques saillies, dans une franche allure. Personne mieux que M. Pierre Villey, dans l'étude magistrale qu'il vient de publier sur *Les sources et l'évolution des Essais*, n'a fait ressortir l'originalité de cette longue dissertation pédagogique que Montaigne développa avec un plaisir évident[1]. Au reste, la tentative n'était pas absolument nouvelle, vers 1580. Autour de Montaigne, le problème de l'éducation sollicitait les esprits. M. Villey s'est efforcé de suivre les destinées de ces préoccupations. Avec un rare bonheur, il a pu exhumer de l'oubli les noms et les œuvres d'ouvriers, aujourd'hui bien obscurs, mais alors célèbres : Jean Bodin : *Oratio de instituenda in republica juventute*, Toulouse, 1559 ; du Verdier : *Suite des diverses leçons de Pierre Messie*, 1577, liv. V, ch. 3 ; La Primaudaye : *L'Academie françoyse*, 1577 ; Scévole de Sainte-Marthe : *Paedotrophia*, 1584 ; Tabourot des Accords : *Bigarrures*, 1585, liv. IV, chap. sur *quelques traits utiles pour l'institution des enfans ;* François de la Noue : *Discours politiques et militaires*, 1587, ch. VI *de la bonne nourriture et institution qu'il est nécessaire de donner aux jeunes gentilshommes françois.*

Voilà, certes, une riche et curieuse nomenclature : nous mon-

1. Pierre Villey, *L'Evolution des Essais*, t. II, pp. 448-469. Paris, Hachette, 1908.

trerons cependant qu'elle n'est pas complète, et que les noms oubliés sont précisément les noms essentiels. Ce qui reste vrai, c'est que la connaissance des œuvres révélées par M. Villey sert à accentuer l'opposition radicale des idées pédagogiques de Montaigne avec celles que la faveur générale conservait autour de lui.

Autour de lui, se maintiennent encore les grandes ambitions du seizième siècle érudit et pédant. On veut des esprits décisifs, autoritaires, parce qu'ils auront fait le tour des idées humaines. L'enfance se familiarise avec les roueries de la rhétorique. Elle est, à vrai dire, attelée à la besogne. Et comme l'idéal suprême est de faire de chaque enfant un lettré, on fait un homme de cabinet, gauche et maladroit, qui ne sait se servir de ses yeux que pour lire et de ses doigts que pour écrire. Le tort commun des éducateurs de ce temps, avides de tout savoir, fut d'oublier qu'il n'y a de bonne éducation que celle qui développe, dans une juste proportion, les qualités de l'esprit et les qualités du corps.

Montaigne, au contraire, estime que le pédantisme est le fléau du siècle. Si l'instruction n'aboutit pas à la sagesse, à la distinction des manières, à la vertu, elle est chose vaine. Celle qu'on donne en son temps « a pour fin, non de nous faire bons et sages, mais savants. Elle y est arrivée; elle ne nous a pas appris à embrasser la vertu, mais elle nous en a appris l'étymologie; nous savons décliner Vertu, si nous ne savons l'aimer ».

Montaigne ne relève donc d'aucun de ces théoriciens. A-t-il même pris connaissance de leurs œuvres? La lecture de leurs apologies de l'ergotisme stérile, du pédantisme décevant et de la rhétorique menteuse n'a-t-elle servi qu'à l'enfoncer davantage dans son désir de réaction? Il semble n'avoir lu attentivement que l'ouvrage de La Primaudaye, et celui-ci est moins un traité didactique de pédagogie qu'un cours de philosophie morale où sont successivement examinés les vices et les vertus avec force exemples, apophtegmes et sentences [1]. Sans doute, La Primau-

1. Villey, *op. cit.*, p. 30.

daye demande au précepteur, « personage de grande littérature et renommée de bonne vie », d'apprendre à son disciple, « moyennement la langue latine », de lui proposer surtout « la philosophie morale des anciens sages », et de l'instruire « seulement assez en la doctrine de bien vivre suyvant les traces de la vertu ». Ces idées se rapprochent de celles des *Essais*; mais ces analogies demeurent tout extérieures, et l'on ne peut dire que Montaigne se soit véritablement incorporé la pensée de son obscur devancier.

Faut-il donc regarder le chapitre de l'*Institution des Enfants* comme l'expression, à la fois soutenue et merveilleuse, d'une pensée éminemment personnelle? Sommes-nous, enfin, en présence du seul Montaigne, sans danger de « donner une chiquenaude » à Sénèque ou Plutarque? Devons-nous croire qu'entre la pensée de Montaigne et nous, ne viennent plus s'interposer les souvenirs érudits, les citations choisies et les réminiscences involontaires? On pourrait l'admettre, si les conclusions de M. Villey devaient être définitives [1].

Il nous semble qu'elles ne le sont point, et notre enquête sur une idée morale de ce seizième siècle, si riche et si complexe, a pu nous révéler que telles pages des *Essais*, où l'on avait cru entrer en contact direct avec la pensée de l'auteur, ne sont elles-mêmes qu'une mosaïque, dont l'art est seulement plus savant. Tel est le chapitre sur l'*Institution des Enfants*, où nous apercevons, à travers la trame infiniment souple des conceptions de Montaigne, les conceptions d'un précurseur qui, pour notre moraliste, fut un modèle : le cardinal Jacques Sadolet [2].

1. Après avoir montré que l'élève de Ponocratès, de Vivès et de Ramus est gavé de science et traité selon la vieille discipline scolastique, M. Villey ajoute : « Autour de 1580, cette tradition n'est pas encore ébranlée. » Montaigne aurait esquissé, le premier, le geste libérateur.

2. Jacques Sadolet, né à Modène, le 14 juillet 1477, et mort à Rome, le 18 octobre 1547. En 1513, il devint camérier de Léon X, en même temps que l'illustre Bembo. Fut nommé, en 1517, évêque de Carpentras. Ses vertus, sa douceur et la distinction de son esprit furent remarquées de ses contemporains. Il a des traits de ressemblance frappants avec saint François de Sales. Ce ne fut qu'après une longue résistance qu'il accepta d'être nommé cardinal (1536). Sa connaissance de la morale antique était profonde. Quand il écrivit, en 1530, son traité

Il est étrange que les critiques, dont nous avons pu, ces derniers temps, admirer la sagacité et l'érudition, quand il s'est agi de révéler les larcins de Montaigne, aient complètement passé sous silence le nom de ce glorieux humaniste de Carpentras. Il est cependant, lui aussi, l'auteur d'un long traité pédagogique *De liberis recte instituendis liber,* qui ne compte pas moins de soixante pages[1] ! Sadolet, en bon humaniste, était surtout cicéronien. On ne saurait nier qu'il recherche l'ample période et l'interminable circonlocution, mais, dans ces phrases laborieusement rythmées, il coule une pensée robuste et neuve. L'habileté du rhéteur n'a point fait trop de tort à la vigueur du philosophe. Aussi, la réputation du cardinal, en matière d'enseignement, avait-elle de bonne heure franchi les limites du Comtat Venaissin. Maîtres ou directeurs de collèges s'adressaient à lui, demandaient ses conseils, lui soumettaient leurs plans d'éducation.

Dans l'été de 1544, Baduel, le célèbre régent du collège de Nîmes, écrivait une *Lettre à Sadolet* qu'il est utile de consulter pour connaître l'état de l'opinion, à cette époque, sur ces matières[2]. Elle contient, entre autres choses, une critique assez vive de la manière dont les études étaient pratiquées à Nîmes, à Toulouse, dans toute la Provence et jusqu'à Strasbourg. Baduel y trace le portrait, haut en couleur, mais savoureux, de ces maîtres qui courent d'école en école, s'imposant à leurs disciples quelques jours par leur intrépidité d'affirmation, la truculence de leur langage et... la brutalité de leurs verges, bientôt acculés aux dernières limites de leur science, ridicules alors et contraints à s'enfuir sous les huées d'élèves désabusés[3]. Cette lettre fut

De liberis recte instituendis, qu'il réservait pour son neveu Paul, les préceptes de l'antiquité furent rappelés avec une sympathie évidente. Mais il ne faut pas oublier que cet humaniste fut surtout un grand évêque.

1. Voir *Jacobi Sadoleti... opera quae exstant omnia* Vérone, 1738, 4 vol. ; t. III : pp. 66-126. Ce traité est dédié au cardinal Guillaume du Bellay.

2. Voir *Claude Baduel et la réforme des études au seizième siècle,* Paris, 1880, par Gaufrès. Baduel avait connu les collèges de Nîmes, de Toulouse, et s'était renseigné sur la méthode d'éducation que le fameux Sturm avait adoptée à Strasbourg.

3. Dans son *Invective contre les Bigotiens,* Baduel lui-même parlait ainsi du

bientôt suivie d'un *Traité sur les devoirs de ceux qui s'appliquent à l'éducation de la jeunesse*. C'est là que l'on peut voir quelles étaient alors les théories en honneur, et de quelle sollicitude on entourait en particulier l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique.

De cette influence de Sadolet sur Baduel devait sortir, en 1548, un très suggestif *Règlement de gymnase* élaboré par le régent du collège de Nîmes. Les aperçus heureux y voisinent avec les pratiques routinières et absurdes. Sadolet ne put convertir définitivement Baduel à la douceur. Certains articles de ce règlement pourraient servir d'éloquents commentaires aux invectives de Rabelais et de Montaigne contre ces maîtres à la « trongne effroyable, les mains armees de fouets[1] ». Voilà où en est l'opinion, vers 1550. Il est entendu que les maîtres des collèges et les précepteurs particuliers doivent être emplis, gonflés de science, pédants et féroces. On enseigne aux enfants force grammaire, force logique, des mathématiques, de la rhétorique surtout, l'art de jongler avec les mots, au mépris de la pensée.

Dans cet état de choses, nous n'apercevons qu'une seule tentative réfléchie de réforme. C'est celle de Jacques Sadolet. Elle se déployait sous la protection de principes généraux; elle embrassait toute l'étendue des études; elle s'occupait à la fois des maîtres et des élèves; elle fournissait une méthode; elle jugeait les

professeur Bigot : « Cet incapable professeur (magistellus) est tellement destitué de talent, de savoir et même de style, qu'il est plus capable d'aller braire parmi les ânes que de faire parler ici d'une manière digne de cette assemblée et de ces hommes d'élite... Vous voyez, Messieurs, comment les professeurs abusent ici de la simplicité de ces enfants, pour couvrir leur incapacité et leurs erreurs. Je vous supplie donc d'employer votre autorité à réprimer leur intempérance. » Cité par Gaufrès, *op. cit.*, pp. 146 et suiv.

1. Article 7 : « On devra parler latin correctement. Pour en établir et en maintenir l'habitude, on aura recours à des châtiments pécuniaires et physiques, à d'autres encore. »

Article 8 : « Mêmes châtiments contre ceux qui auront commis ou incité à commettre d'autres fautes. »

Article 9 : « Il faut que les maîtres des classes et des cours libres joignent au pouvoir d'instruire leurs élèves celui de les châtier selon leurs fautes. »

sciences et proportionnait l'étude de chacune d'elles à leur importance respective. Elle était, dans toute la force du mot, un programme [1].

Sadolet est le grand apologiste de la douceur. Les méthodes pédagogiques contemporaines n'ont pas assez de louanges pour le fouet; Sadolet renie ces méthodes. Son idéal du jeune homme a toutes les séductions. Sadolet s'inquiète autant de la vigueur du corps que de la souplesse de l'esprit. Ce n'est pas un pédant qu'il forme, mais un homme du monde, pour lequel, si les lettres sont un ornement, les mœurs sont une parure. Il sera franc, modeste, avenant et joyeux (*hilaris et comis*), répandu dans le monde, et sa leçon se dégagera au contact de la vie bien plus qu'au contact des livres.

Il sera philosophe et vertueux. Son jugement le servira plus que sa mémoire. Sa vertu n'aura rien d'exclusif. Elle admettra l'idéal païen à côté de l'idéal chrétien. Elle accueillera tous les conseils raisonnables, ceux de Plutarque et de Sénèque, comme ceux de Jésus. Tout cela s'apprendra sans peine, avec un gouverneur qui s'efforcera surtout d'aplanir, devant son disciple, les voies difficiles.

Cet idéal rappelle de fort près celui de l'auteur des *Essais*. Il n'en pouvait être autrement, puisque principes, méthode et jugements de Sadolet sont passés, à peu près intégralement, dans l'esprit et l'œuvre de Montaigne. Pour le démontrer, nous allons suivre le chapitre des *Essais*, en révélant les pensées correspondantes du prélat éducateur [2].

1. Rappelons que le chapitre de Montaigne fut écrit entre les mois de juillet ou d'août 1579 et les premiers mois de 1580. Diane de Foix, à qui il est adressé, épousa Louis de Foix, le 8 mars 1579, ainsi que le porte une copie du contrat de mariage qui se trouve aux archives de la Dordogne. Le chapitre de Sadolet est donc antérieur de cinquante ans.

2. Nous renvoyons, pour le texte de Montaigne, à l'*Edition Municipale* de Bordeaux, confiée à M. F. Strowski. Elle est la plus précise, la plus complète, la mieux comprise des éditions des *Essais*.

Ce ne sont pas seulement les dépendances de textes qui sont curieuses; la composition même du chapitre de Montaigne suit à peu près fidèlement la composition du traité de Sadolet. Nous résumons d'un mot la pensée de Montaigne,

En commençant son traité, Montaigne ne dissimule point la difficulté qui l'attend.

La plus grande difficulté et *importante* de l'humaine science semble estre *en cet endroict* où il se traicte de la nourriture et *institution des enfans*.

Tout ainsi qu'en l'agriculture, les façons qui vont avant le planter sont certaines et ayseés, et le planter mesmes: mais, depuis que ce qui est planté vient à prendre vie... pareillement aux hommes... depuis qu'ils sont nays, *on se charge d'un soin divers... à les dresser et nourrir. La montre de leurs inclinations est si tendre en ce bas aage, et si obscure*, les promesses *si incertaines et faulses*, qu'il est malaysé d'y establir aucun solide jugement[1].

« De actionibus et controversiis inter sese civium accurate jura constituta sunt; *in quo* autem *ferme sunt omnia*, de genere vitae eligendo, *de educatione liberorum*, de moribus... mirum silentium est. »

« Nam, ut radix indolem ingeniumque arboris, sic bene moratam et compositam adolescentiam pueritia ipsa producit. *Hoc primum tempus aetatis*, quod in primis *lubricum est atque anceps, minime est omnium legibus*, his quibus nunc utimur, *animadversum atque tractatum.* »

Montaigne demande que l'on renonce au collège. Son disciple restera loin des maîtres incivils et barbares. Toute son institution sera confiée à un gouverneur qu'on choisira avec un soin extrême.

et mettons en regard la page du traité de Sadolet où la pensée semblable est développée :

Difficultés de la pédagogie	Sadolet :	p. 68.
Préoccupation des mœurs plus que de la science...	—	p. 70.
Nécessité et portrait du gouverneur	—	p. 73 et 104.
Méthode d'instruction : faire goûter et discerner....	—	p. 108.
Former le jugement	—	p. 81 et 108.
Les voyages et les conversations	—	p. 70 et 83-84.
Les leçons de l'antiquité	—	p. 108 et 109.
L'importance de la philosophie	—	p. 126.
Procès de l'astronomie	—	p. 125.
Mépris de certains pour la philosophie	—	p. 97.
La formation du corps nécessaire	—	p. 101.
Tableau de la vertu	—	p. 82, 85 et 97.
Contre les méthodes employées	—	p. 91 et 101.
La philosophie se mêle à tout	—	p. 95, 96, 101.
Il faut une sévère douceur	—	p. 91.
Il faut que l'enfant fasse sa leçon	—	p. 84.

1. Montaigne, p. 192, et Sadolet, p. 68.

Il aura le bon sens, la science comme un surcroît ; il formera en son élève le goût, le jugement, l'homme du monde, l'honnête homme.

Je voudrois aussi qu'on fût soigneux de luy *choisir un conducteur* qui eust plustost *la teste bien faicte* que bien pleine ; et qu'on y requît tous les deux, *mais plus les meurs et l'entendement que la science ;* et qu'*il se conduisist en sa charge d'une nouvelle maniere* [1].

« Pater... *requirat magistrum* aptiorem ; satius est enim externis *moribus probum* quam domesticis degenerem filium educari. Hoc ex genere hominum sit : *natura moderatus, virtutis ac dignitatis studio praecipue flagrans,* qui se totum in animum ingeniumque pueri per oculos et aures illius infundere studeat.

... Magistrumque illi praeficiamus e litterario ludo, *cujus mores probati sint*, et *diligentia* in *docendo* cognita... »

Je voudrois qu'... il commençast à la mettre sur la montre, luy faisant *gouster* les choses, les *choisir*, et *discerner* d'elle mesme ; quelquefois luy ouvrant le chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir... *Il est bon qu'il le face trotter devant luy* [2].

« At nos *delectu* volumus et *judicio* valere vel maxime ejus adolescentis naturam... ingenii est cum percipere celeriter id quod traditur, tum vero arrepto a demonstrante principio, *praecurrere aliquantum.* »

Qu'*on luy propose cette diversité de jugements : il choisira, s'il peut...* Il faut qu'il emboive leurs humeurs... mais qu'*il se les sçache approprier* [3].

« *Ex multis enim circumcirca sese offerentibus, eligat illud oportet, quod maxime sit accommodum.* »

Ce qui est merveilleusement propre à former l'honnête homme, c'est, au dire de Montaigne, le commerce des hommes, la conversation, la visite des pays étrangers.

Je voudrois qu'on commençast à le promener dez sa tendre enfance... Ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents. Cette amour

« Sic patrifamilias praescribamus (*sit modo is qui liberos cupiat in viros fortes industriosque evadere*) frugalitatem domi et temperantiam

1. Montaigne, p. 194, et Sadolet, pp. 78 et 104.

2. Montaigne, p. 194, et Sadolet, p. 108.

3. Sadolet insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de mettre son élève en présence d'opinions divergentes pour qu'il puisse choisir et exercer son jugement : « Est huic aetati magno ornamento simul et emolumento, videre multorum ingenia atque scripta ; quod et multa addiscuntur a multis, quae ad usum et manum quotidie opportuna accidere possunt, et lectio varia ac multiplex udicandi vim prudentiamque confirmat » (p. 108, et Montaigne, p. 196).

naturelle *les attendrist trop;* ils ne sont capables *ny de chastier ses fautes*, ny de le voir *nourry grossierement*... Car il n'y a remede : *qui en veut faire un homme de bien*, sans doubte il ne le fault espargner en cette jeunesse[1]...

En cette eschole du commerce des hommes,... *le silence et la modestie* sont qualitez tres-commodes à la *conversation*. On dressera cet enfant à estre espargnant et mesnagier de sa suffisance... On luy apprendra... à n'employer pas tous les tours qui luy peuvent servir, mais *ceux-là seulement qui luy peuvent le plus servir*. Qu'on le rende délicat au chois et triage de ses raisons, et aymant *la pertinence*... Que sa conscience et sa vertu *reluisent en son parler*[2].

Il practiquera, *par le moyen des histoires*, ces *grandes ames* des meilleurs siecles. C'est un vain estude qui veult; mais qui veult aussi, c'est un estude de *fruit inestimable*... Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge... Qu'il ne luy apprenne pas tant les histoires, *qu'à en juger*... Il en est, et qui ne sont pas les pires, *lesquels n'y cherchent autre fruit que de regarder comment et pourquoi chaque chose se fait, et estre spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger, et regler la leur*[3].

ac in omni cultu *victuque parsimoniam illi retinendam esse*. Matres fere et feminae omnes *indulgentiores sunt*, itaque *corrumpunt mores puerorum*. »

« Mores pertinent eo, ut quodcumque fiet *diceturve*, habeat in sese *modestiam quandam*, ordinemque agendi *aptum et convenientem, in quo splendeat decorum illud*, quod in animos delectet.

« *Egregia utilitas*... ex illorum lectione varia percipietur... Horum et ceterorum, ut dico, crebra lectio non solum voluptate afficit cognoscendis *summorum hominum ingeniis*, sed auget etiam facultatem inter dissimilia et varia genera *dijudicandi*. Quod idem *de rerum gestarum scriptoribus* est dicendum : ... *quid cavendum in vita et quid sectandum sit ex eventis illorum facile intelligitur*. »

Mis en possession de cette méthode pratique, le précepteur tâchera d'enseigner à son élève une science pratique. Il n'en est qu'une, la philosophie morale. Elle instruit sur la tempérance et la justice, l'ambition et l'avarice, la mort, la douleur et la honte; elle nous apprend à nous connaître, à savoir bien mourir et bien vivre. C'est de nous qu'elle nous parle, de nos espérances, de nos aspirations, de nos destinées. Elle doit être la base de la pédagogie. Voilà bien l'idée de Montaigne.

1. Montaigne, p. 198, et Sadolet, pp. 83 et 84.
2. Montaigne, p. 200, et Sadolet, p. 70.
3. Montaigne, pp. 202 et 205, et Sadolet, p. 109.

Mais là-dessus, M. Villey construit un système particulier d'interprétation du chapitre des *Essais*, auquel il joint quelques considérations qui nous paraissent, à tout le moins, précipitées : « Vous reconnaissez ici, dit-il, les habitudes de Montaigne. Il conseille aux autres simplement de goûter à sa vie intellectuelle, car c'est bien le caractère dominant de sa vie intellectuelle que ce perpétuel commerce avec les moralistes de l'antiquité. C'est bien par leurs exemples qu'il a cherché à organiser sa conduite, et dans les *Essais* nous le voyons continuer à vivre et à penser par eux. Mais introduire systématiquement cette philosophie rationnelle dans la pédagogie, c'est une nouveauté, cela. De toutes les sciences anciennes, la morale était celle qui y pénétrait le plus malaisément. L'Eglise risquait de s'inquiéter de cette concurrence. Gargantua, qui abreuvait si largement son esprit de sciences profanes, ne demandait qu'à la *Bible* sa morale, et la lecture des saints Livres tenait une très large place dans sa vie d'écolier[1]. »

Eh bien, non, ni l'insertion systématique de la philosophie rationnelle dans la pédagogie n'était une nouveauté au temps de Montaigne, ni l'Eglise ne prit ombrage de cette concurrence. Car le premier qui, parmi nous, ait tenté de fonder l'éducation sur une philosophie rationnelle, c'est le cardinal Jacques Sadolet. Les textes, qu'on nous excusera de citer, sont d'une clarté parfaite : « Cum autem illud incommode natura paratum esse videatur, ut tanto ante in animis nostris cupiditates rationem antecveniant, omni ope curandum est, ut extraneae interea cogantur obedire rationi, dum sua et domestica adventet ratio, cujus tanquam legitimae dominae imperia libentius deinde exsequantur... Quae est igitur vera ratio bene vivendi? haec nimirum, ut sese exaequet cupiditas, et componat rationi[2]. » Le tout de l'existence est donc de suivre la raison. Mais cette raison a besoin d'être dirigée, formée et consolidée. Sans doute; Sadolet va-t-il invoquer les saints Livres? Nullement, il s'adresse aux moralistes anciens.

1. Pierre Villey, p. 459.
2. *De lib. recte inst.*, p. 63.

Comme le fera Montaigne, il leur demande des réflexions pratiques[1]. Il interroge les grandes âmes des meilleurs siècles pour le profit que l'on en tire pour sa propre vie. Il recommande, dans ce même dessein, la lecture des historiens latins et grecs. Les voyages eux-mêmes n'ont d'autre but que de former l'âme de l'enfant. D'une visite au Musée du Vatican, Sadolet veut que l'on emporte, avec la vision du Laocoon ou de l'Apollon, une leçon morale que le précepteur s'efforcera de provoquer dans l'esprit de son disciple. Voilà comment, en dépit de son âge, l'enfant doit s'habituer à façonner sa vie d'après une méthode rationnelle. Montaigne appelle cette méthode « la philosophie, à laquelle se doibvent toucher les actions humaines comme à leur règle ». Mais Sadolet avait déjà employé le mot, et s'était attaché à montrer que les enfants mêmes ont la philosophie pour principale étude. « Philosophia... illa enim est una, sine qua nullius hominis vita (divinam semper excipio sortem) suopte certe ipsa consilio, nec sapiens unquam, nec beata esse potest[2]. » La troisième partie de son traité pédagogique roule presque uniquement sur ce sujet, et, bien avant Montaigne, la notion de cette philosophie morale, son apologie, sa vertu, son rôle dans l'éducation des enfants, avaient été développés par l'humaniste de Carpentras. Poursuivons notre étude de textes.

Il me semble que les premiers discours dequoy on luy doibt abreuver l'entendement, ce doivent estre *ceux qui reglent ses meurs et son sens*, qui luy apprendront à se connoistre, et à sçavoir bien mourir et *bien vivre*. Entre les arts liberaux, commençons *par l'art qui nous faict libres*[3].

« Tu sic philosophiam amplexator, ut eam intelligas *artem esse bene beateque vivendi*, nec *intelligendi* solum, sed etiam *agendi faciendique* magistram :... haec efficiet ut illud excelsum et erectum et *liberum in animo*, in quo inest dignitas, nunquam cedat fortunae. »

En ce moment, Montaigne s'arrête et pousse une pointe contre « la science des astres » et ceux qui l'apprennent aux enfants,

1. Ce faisant, Sadolet ne récusait pas les saints Livres. Il ajoutait à leur enseignement l'enseignement de la philosophie antique. On ne saurait dire non plus que Montaigne, dans sa pédagogie, ait voulu substituer les leçons de l'antiquité à celles de la Bible.

2. Sadolet, p. 95.

3. Montaigne, p. 206, et Sadolet, p. 126.

avec « grande simplesse[1] ». Il est curieux de noter que Sadolet venait précisément de parler en faveur de l'astronomie. La curiosité du prélat aurait-elle provoqué le jaillissement d'esprit de Montaigne? Quoi qu'il en soit, l'auteur des *Essais* continue ainsi :

Aprez qu'on luy aura dict ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que Logique, Physique, Geometrie, Rhetorique; et *la science qu'il choisira, ayant desja le jugement formé, il en viendra bientost à bout*[2].

« Illud possum ego confirmare et polliceri audacter, si quis per hasce facultates et disciplinas contenderit ad philosophiam, et illarum cognitione doctrinaque mediocri non tam instructus quam imbutus, huic omnium scientiarum dominae totum sese dederit, fore uti postea cum usus acciderit, *ad illarum unamquamque rediens, et aliquid in ea nosse tractareque instituens, multo id et facilius agat et melius...* revertetur enim ex opibus copiisque philosophiae *et animo et ingenio multo paratior.* »

Malgré ces avantages, on la méprise. Montaigne s'en étonne :

C'est grand cas que les choses en soyent là en nostre siecle, que la philosophie soit... un nom vain et fantastique[3]...

« Sed tamen, non desunt, Paulle, qui illam contemnant, atque adeo vituperent, et in invidiam ad populum adducant. »

En réalité, rien n'est plus riant que cette philosophie[4].

Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué... *une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste...* Elle a pour but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'escole, plantée à la teste d'un mont... Ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours,

« Ita aget dicetque omnia, ut in verbis et in factis existat dignitas, *non severa illa et gravis,* sed quae *cum hilaritate modestiaque conjuncta* maxime deceat adolescentiam... Ut per gradus, et *velut planiore via,* ab his praeceptis ad illa altiora philoso-

1. Montaigne, pp. 206 et 207, et Sadolet, p. 125.
2. Montaigne, p. 207, et Sadolet, p. 103.
3. Montaigne, p. 208, et Sadolet, p. 97.
4. Le souci de cette « esjouissance extérieure » est aussi vif dans Sadolet que dans Montaigne : « Nec nos austerum, aut tetricum, aut difficilem esse adolescentem volumus, sed hilarem et comem, descendentem ad omnia quae illa aetas natura fert, modestiam tamen et mediocritatem secum deferentem » (pp. 95, 97 et 101 ; et Montaigne, p. 209).

logee *dans une belle plaine*... mais si peut-on y arriver... *plaisamment, et d'une pente facile et polie.*

L'âme qui loge la philosophie doit, par sa santé, rendre sain encores le corps. Elle doibt *faire luire jusques au dehors* son repos et son aise; doibt former à son moule *le port exterieur*, et l'armer, par consequent, d'une *gratieuse fierté*, d'un maintien actif et allègre, et d'une contenance contente et débonnaire [1].

phiae consilia et ipsum apicem virtutis ascendatur » (pp. 95 et 97).

« Placet mihi disciplinam esse .. conditam *liberali quadam comitate*, ut amici et hospites intro libenter concent, ad quorum adventus .. *splendorem* convivii et *hilaritatem vultus* ac sermonis majorem aliquanto illa quotidiana adhibeat; lautius quoque accipiat et elegantius. »

D'un autre côté, rien n'est plus facile, puisque cette philosophie a le privilège de se mêler à tout.

Un cabinet, un jardin, la table et le lit, la solitude, la compaignie, le matin et le vespre, toutes heures luy seront unes, toutes places luy seront estude; car la philosophie, qui, *comme formatrice des jugements et des meurs*, sera sa principale leçon, *a ce privilege de se mesler partout* [2].

Aussi nostre leçon, *se passant comme par rencontre*, sans obligation de temps et de lieu, et se meslant à toutes nos actions, se coulera *sans se faire sentir*. Les jeux mesmes et les exercices seront une bonne partie de l'estude; *la course*, *la luite*, *la musique*, *la danse*, *la chasse*, *le maniement des chevaux* et des armes [3].

« At ea est praecipua *non solum bene moratae, sed etiam vere beatae et sapientis vitae procreatrix*, sine qua nihil .. probum. Anceps est in utramque partem, et *cum in omne genus doctrinae scientiaeque diffusa, tum ad bonum morem etiam pertinens.* »

« Virtutis omnis doctrina aut in exemplis constituta est aut in praeceptis; hoc est, ut vel oculis, vel auribus in animo concipiatur, majorem prope habere vim haec, *quae quasi praetereundo*, et *non dedita opera* fieri videntur... Si cuncta suppeditaverit filio, sive *equis* ille oblectetur, sive *canes ad venandum* appetat; .. decet enim adolescentem hunc ita studere praestare ceteris, ut ad illa .. se dedat: *currere*, *saltare*, *ludere*, *eosque utique lusus quibus corpus exerceatur*, *choreas ducere.* »

Je veux que la *bienseance exterieure*, et *l'entregent*, et la *disposition de la personne*, *se façonne quant et quant l'ame*. Ce n'est pas une ame,

« ... Gymnasticam videlicet et musicam, quarum *altera corporis* in puero motus, *altera animi*, effusos, sub leges redigeret; ut cum suos na-

1. Montaigne, p. 208, et Sadolet, p. 84.
2. Montaigne, p. 213, et Sadolet, pp. 95, 96.
3. Montaigne, p. 214, et Sadolet, pp. 91, 101.

ce n'est pas un corps qu'on dresse : c'est un homme [1].

turae cursus impetusque permisisset, *affingeret tamen quidam ex arte et disciplina*, quod cum *venustatem omnibus illis motionibus*, tum *corpori* valetudinem, *animo* modestiam posset adferre. »

Il ne suffit pas que cette science soit agréable en même temps qu'utile : il faut encore que les maîtres sachent bien l'enseigner.

Ostez-moy la violence et la force : il n'est rien, à mon advis, qui abastardisse et estourdisse si fort une nature bien née... Quelle maniere pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames et craintives, de les y guider d'une *trongne effroiable*, les *mains armees de fouetz* [2].

« Et vere si cogitare volumus, cum nemini expediat metu contineri in officio, *minime convenit liberis*... Sit igitur hoc patri in primis propositum, ut *neque morosus*, *neque asper*, nullamque in partem *immitis* fuerit et *truculentus* praebueritque se facilem et indulgentem filio.

Magister ita quotidianum pensum legendi et scribendi a puero exigat, *ut nulla in re sit asper, nec minis aut violentia utatur.* »

Ainsi la philosophie morale a enseigné à l'enfant la vertu ; il reste que ce jeune disciple sache vivre sa leçon.

Il ne dira pas tant sa leçon comme il la fera. Il la repetera en ses actions. On verra s'il a de la prudance en ses entreprinses ; s'il a de la bonté et de la justice en ses deportemens ; s'il a du jugement et de la grace en son parler, de la vigueur en ses maladies, de *la modestie* en ses jeux, de *la temperance en ses voluptez*, de *l'ordre en son œconomie* [3]...

« Quin ipsis epulis et vino, tacita poterit esse exploratio et observantia quaedam, qua se nam pacto filius gerat ; num patriae disciplinae memor, *pudorem in convivio modestiamque* retineat, noveritque sibi ipse *in poculis temperare*, num sciat *parcimoniam tenere sine sorde* et *liberalitatem ac splendorem adhibeat*, cum venit usus, *sine profusione et luxuria.* »

On aperçoit assez clairement la ressemblance frappante des conceptions de Montaigne avec celles de Sadolet. Ils ont, tous deux, proposé des réformes de nature à surprendre leurs contemporains. La moins curieuse ne devait pas être l'exhortation d'apprendre, à de jeunes enfants, la philosophie avec plus de

1. Montaigne, p. 214, et Sadolet, p. 113.
2. Montaigne, p. 215, et Sadolet, pp. 91 et 104.
3. Montaigne, p. 218, et Sadolet, pp. 84-85.

sollicitude que les sciences mêmes. Ils rêvent tous deux d'une jeunesse réfléchie, curieuse des mœurs antiques, soucieuse d'une règle morale, et prétendant la construire avec les matériaux recueillis au cours de longs voyages, soit dans les siècles passés, soit parmi les contemporains. Ils éprouvent, tous deux, pour les vieilles méthodes de la scolastique et de la Renaissance, une égale antipathie. Les maîtres qu'ils souhaitent font de la science un plaisir perpétuel et laissent avancer l'intelligence du disciple au milieu de joies sans cesse renaissantes. Le cardinal et l'épicurien Montaigne ont une égale horreur de la peine et du labeur. La vertu même leur semble à tous deux ennemie de l'effort. Ni l'ascétisme, ni l'inquiétude du bien qui fait chercher en gémissant, ni l'austérité des manières ne conduisent à la vertu. Elle veut l'aimable sourire et la joie bienveillante. Elle se confond avec eux. Tous deux, Montaigne et Sadolet, préparent l'homme de salon, superficiel, mais infiniment souple et séduisant.

Que nous faut-il conclure de ces rapprochements? C'est que, sans doute, il convient de réintégrer le fameux chapitre de Montaigne dans la méthode d'études suivie avec tant de raison pour le reste de ces étranges *Essais*. Les critiques ont trop abandonné à Montaigne les idées qu'il y développe ou les images qu'il y pique. Nous avons essayé de montrer que l'influence du cardinal Sadolet fut prépondérante dans la composition de ces pages, et peut-être un plus habile trouvera-t-il les sources inconnues qui permirent à Montaigne d'enrichir les pensées du prélat avec les exemples qui sont dans ce chapitre particulièrement nombreux.

Joseph Dedieu.

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

14, RUE DES ARTS, TOULOUSE.

PRÉCIS
D'ARCHÉOLOGIE
DU MOYEN AGE

Par J.-A. BRUTAILS

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, ARCHIVISTE DE LA GIRONDE
JUGE AU TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ANDORRE

Un vol. in-8° de XLI-282 pages, orné de 142 dessins, dont 18 planches hors texte.

Pour recevoir franco *l'ouvrage complet, il suffit de nous envoyer :*

Pour un exemplaire broché..... **6** fr. »
Pour un exemplaire relié toile..... **7** fr. **50**

Un précis de lecture rapide, de prix abordable à tous et donnant l'état actuel de l'archéologie médiévale manquait. Le livre de M. BRUTAILS répond à ce besoin, et professeurs ou étudiants, ecclésiastiques ou voyageurs sauront gré à l'auteur de leur présenter le résumé de ses observations et de ses travaux sous une forme nette et substantielle.

Dans les limites que M. BRUTAILS s'est tracées, il devait faire œuvre de synthèse plus que d'analyse et écarter les notions sujettes à controverse. Il a fait la part la plus large aux explications et à la recherche des causes d'où les formes sont sorties. Il a indiqué la provenance et les rapports des phénomènes successifs dont l'ensemble constitue l'archéologie du Moyen âge ; il a énoncé les règles qui peuvent servir pour se former sur chaque monument et sur l'ensemble de l'art médiéval un jugement motivé. C'est un volume plein d'idées et pratique avant tout.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
14, RUE DES ARTS.

LE MUSÉE DE TOULOUSE

PEINTURE — SCULPTURE

Par Henri RACHOU
Conservateur du Musée.

Sous la rubrique générale « LE MUSÉE DE TOULOUSE » paraît une série de plaquettes contenant la description et la reproduction photographique des richesses de notre musée. Chacune forme un tout complet, variable comme étendue et par conséquent comme prix.

SCULPTURE. I. — **Les statues de la chapelle de Rieux et de la basilique Saint-Sernin**. Plaquette de 32 pages, format in-4°, avec reproduction de 25 photographies de M. A. COUZI.... 3 50

M. Rachou a été l'un des premiers à découvrir ces exceptionnelles statues à Saint-Sernin et, plus tard, à suggérer l'idée de leur transfert dans la galerie est du cloître, aujourd'hui Musée des Augustins. On les désignait naguère les « Momies des comtes ». En réalité, ce surnom populaire convient à merveille à ces expressions de figures surprenantes, à ces masques macabres comme moulés sur des faces humaines après la mort et appliquées sur des mannequins de terre cuite sommaires, mais supérieurement intéressants au point de vue de l'exactitude des costumes de la seconde moitié du quinzième siècle.

La brochure de M. Henri Rachou, fort judicieusement conçue et écrite, est d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art et vaut d'être signalée et louangée. Octave UZANNE.

PEINTURE. I. — **Description des douze Primitifs**. Plaquette de 56 pages, précédée d'une introduction donnant la description du Musée (ancien couvent des Augustins) et des salles de peinture, format in-4°, avec reproduction de 23 photographies de M. A. COUZI. Prix ..... 5 »

Vient de paraître :

SCULPTURE. II. — **Vierges et Pietas**..... 3 50

Paraîtront prochainement :

SCULPTURE. III. — **Chapiteaux**.
PEINTURE. II. — **L'Ecole toulousaine**.
PEINTURE. III. — **Artistes de 1830**.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon,
Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire.

N° 6. — 15 JUIN

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

—

1909

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* :

MM. **Marius Barroux**, archiviste de la Seine ; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres ; **Jean Berlieux** ; **P. Berthet**, de la Bibliothèque de Grenoble ; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **H.-M. Bourseaud** ; **Paul Chollet** ; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Henri Clouzot** ; **Henri Cordier**, membre de l'Institut ; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Ernest Courbet** ; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen ; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale ; **Joseph Denais** ; **Victor Déséglise** ; **Félix Desvernay**, ancien administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon ; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale ; **Émile Droit** ; **Joseph Dumoulin** ; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval** ; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administrateur honoraire de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Genty** ; **R. P. Eugène Griselle, S. J.** ; Vicomte **de Grouchy** ; **Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Académie française ; **Ernest Jovy**, professeur au Collège de Vitry-le-François ; Comte **Alexandre de Laborde**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Paul Lacombe**, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque Nationale ; **Frédéric Lachèvre** ; **Pierre de Lacretelle** ; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France ; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; **Henry Martin**, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J.-B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie Française ; **A. Morel-Fatio**, professeur au Collège de France ; **Louis Morin**, de la Bibliothèque de Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Émile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois ; **Lucien Pinvert**, docteur ès lettres ; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Ph. Renouard** ; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Henri Stein**, archiviste aux Archives Nationales ; **Paulin Teste**, de la Bibliothèque Nationale ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch. Urbain** ; **Ad. van Bever** ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Montaigne a-t-il lu le traité de l'éducation de Jacques Sadolet? par M. Pierre Villey, page 265.

Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage (suite), par M. Henri Cordier, page 279.

Un supplément à la correspondance du Cardinal de Richelieu (suite), par M. l'abbé Eugène Griselle, page 296.

Nécrologie, page 307.

Chronique, page 309.

Livres nouveaux, page 311.

MONTAIGNE A-T-IL LU LE TRAITÉ DE L'ÉDUCATION DE JACQUES SADOLET?

Dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* (n° de janvier 1909) M. Joseph Dedieu nous a donné une étude fort documentée sur Jacques Sadolet et Montaigne. Toute son attention s'est portée sur le traité de l'éducation du cardinal, le *De liberis recte instituendis*, qui fut publié pour la première fois à Venise en 1533. Il établit de nombreux rapprochements entre cet ouvrage et l'essai *De l'Institution des enfans*. Les conclusions de son étude, si elles se vérifient, sont d'une importance capitale pour la connaissance de Montaigne. Non seulement, d'après M. Dedieu, Montaigne a lu le traité de Sadolet, mais il a subi profondément son influence. Bien plus, l'essai *De l'Institution des enfans* n'est qu'une « mosaïque » bâtie de pièces empruntées à Sadolet. C'est par erreur qu'on a attribué jusqu'à présent une certaine originalité aux idées pédagogiques de Montaigne et l'essai *De l'Institution des enfans* n'est qu'une compilation impersonnelle, comme peut l'être tel essai de 1572, par exemple l'essai intitulé : *Que le goust des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons*.

Je dois des remerciements à M. Joseph Dedieu pour la manière très obligeante dont il a parlé de mes travaux. Nous lui en devons tous pour avoir attiré l'attention sur le traité de l'éducation de Jacques Sadolet que liront avec curiosité ceux qui s'intéressent à l'histoire des doctrines pédagogiques au XVI[e] siècle. Mais si j'accorde volontiers à M. J. Dedieu qu'à sa date de composition l'opuscule de Sadolet n'était peut-être pas sans quelque nouveauté, il ne me semble pas possible de le suivre lorsqu'il affirme que l'essai *De l'Institution des enfants* en dérive directement et lui doit toute sa substance. J'ai trop mis en évidence les larcins de Montaigne pour qu'on puisse supposer que je suis arrêté par un respect superstitieux pour l'un de nos plus grands écrivains : il en a tant à son actif déjà, que nous sommes tous prêts à voir grandir leur nombre. La question mérite qu'on s'y arrête. Je me permets donc d'expliquer les motifs pour lesquels je ne puis accepter le jugement de M. Dedieu (1).

M. J. Dedieu met en parallèle des phrases de Montaigne et des phrases de Sadolet. Il souligne les mots qui de part et d'autre lui semblent se répéter. La seule inspection de ces pages nous convainc que Montaigne a pillé Sadolet. Toute contestation semble impossible. Je n'ai garde de critiquer d'une manière générale cette disposition dont j'ai fait si grand usage, et qui me paraît convenir souvent au commentaire de Montaigne. Il me faut pourtant avouer aujourd'hui qu'elle est dangereuse. Au premier abord j'ai cru que la démonstration de M. J. Dedieu était acquise. Je me suis réjoui

(1) On pourra lira commodément le traité de Sadolet *De liberis recte instituendis* dans la réimpression accompagnée de la traduction française qu'en a donné Charpenne à Paris en 1855.

de la découverte d'une source aussi importante. Mais ensuite, quand, cherchant une preuve certaine, une seule, des emprunts de Montaigne, j'ai examiné un à un ces dix-huit à vingt rapprochements, il m'a fallu reconnaître que, pris séparément, pas un d'entre eux n'était probant, et que tous réunis ne l'étaient pas davantage.

Sans doute, il y a des idées qui sont communes au traité de Sadolet et à l'essai de Montaigne, il y en a même beaucoup. Mais où ne trouve-t-on pas de pareilles similitudes ? Pour qu'elles constituent un commencement de preuve, il faut qu'elles portent sur des idées qui présentent quelque originalité. Lorsqu'elles portent sur des idées banales, elles sont vaines. Que Sadolet et Montaigne, traitant l'un et l'autre de l'éducation, aient dit l'un et l'autre que la pédagogie est une science difficile comme nous le voyons par le premier rapprochement (p. 14), voilà qui ne m'apprend rien en vérité. Je serais presque surpris de ne pas trouver cette idée-là indiquée chez Montaigne : comment donc serais-je tenté de supposer qu'il l'a prise chez Sadolet ? Il me semble qu'un bon nombre des rapprochements institués par M. Dedieu sont de cette sorte. Que Sadolet ait dit avant Montaigne qu'on doit veiller aux mœurs et aux sentiments du précepteur de ses enfants (p. 15), que l'excès d'indulgence peut avoir des inconvénients graves (p. 15), que la philosophie a des ennemis (p. 19), que le corps ne doit pas être négligé dans l'éducation (p. 19), etc., tout cela ne me prouve pas du tout que Montaigne ait pillé Sadolet. Et j'en dirai autant d'autres idées encore qui peuvent nous paraître à nous caractéristiques, mais qui, au XVI^e^ siècle, étaient tout à fait courantes : celle-ci, par exemple, qu'il faut utiliser l'histoire pour en tirer des exemples moraux (p. 16).

Tout le monde dit cela au XVI^e^ siècle, et tous les moralistes mettent ce précepte en pratique. M. J. Dedieu suppose que si Montaigne écrit une tirade contre l'astronomie, c'est peut-être pour répondre à Sadolet qui, dans son traité de l'éducation, avait inséré un pompeux éloge de cette science : il suffit de se rappeler combien l'astronomie et l'astrologie étaient alors en faveur, pour se persuader que cette hypothèse est tout à fait inutile. Tous ces rapprochements ne prouveraient quelque chose que si, dans les deux phrases mises en parallèle, nous retrouvions pour exprimer la même idée, de part et d'autre les mêmes mots ou tout au moins des expressions caractéristiques. Alors, en dépit de la banalité de l'idée, nous pourrions être convaincus. Mais qu'on veuille bien se reporter aux passages que je viens de désigner, que le lecteur les examine un à un : pour moi je n'y découvre rien de significatif.

Dans le premier de tous, par exemple (p. 14), vous verrez soulignés les mots : ferme sunt omnia... qui répondent au français « important », et « *De educatione liberorum* » qui correspondent à « l'*Institution des enfants* » : il n'y a rien là, je pense, qui ne soit du domaine commun et qui décèle un larcin.

Ailleurs peut-être vous serez tentés de trouver soit dans les mots, soit même dans les idées, cette similitude caractéristique dont je parlais. Méfiez-vous alors d'une illusion que cause presque fatalement la méthode choisie par l'auteur. A découper ainsi des citations, on isole les mots du contexte qui leur donne leur valeur. N'oublions pas de replonger sans cesse les citations de Montaigne et de Sadolet dans les pensées qui les encadrent : peut-être ainsi certains rapprochements perdront-ils toute leur portée. Il y a, dans un rappro-

chement de la page 15, un certain « praecurrere » qui, tel qu'il est mis en évidence par M. Dedieu, à première lecture, m'a paru suffisant pour prouver à lui seul que Montaigne avait lu Sadolet. Montaigne dit que le gouverneur doit parler, juger devant son élève, mais qu'aussi parfois il doit le laisser parler et juger à son tour, qu'il doit le faire « *trotter devant lui* ». J'étais bien disposé à être de l'avis de M. Dedieu : ce « *trotter devant* » devait être une heureuse traduction du « praecurrere » de Sadolet. Je me suis reporté au texte de Sadolet, et voici ce que j'y ai trouvé : Sadolet définit l'intelligence par opposition au jugement... « Quanquam non est adolescentiae judicare, vigere ingenio illi aetati potius convenit : porro autem ingenii est cum percipere celeriter id quod tradatur, tum vero arrepto a demonstrante principio, praecurrere aliquantum, et ex paucis statim plura aliqua intelligere »; ce que son traducteur Charpenne a rendu ainsi : « ... Quoique le propre de l'adolescence ne soit pas de juger, et qu'il convienne mieux à cet âge de développer son intelligence. Or le propre de l'intelligence consiste à concevoir promptement ce qu'on lui enseigne, soit, ayant saisi le principe d'une démonstration, *à courir un peu en avant,* et, partant d'un petit nombre de choses, à en comprendre beaucoup d'autres ! Et maintenant je me demande quel rapport pourrait bien unir les deux images très différentes que Sadolet et Montaigne ont rendues par ces mots de « praecurrere » et de « faire trotter devant ».

Voulez-vous un autre exemple : page 20 encore vous verrez les mêmes mots recouvrir des idées tout à fait différentes. Montaigne exprime cette idée, très caractéristique de sa méthode, que la philosophie morale dont il veut abreuver son disciple s'apprend sans leçon, se mêle à toutes les actions de la vie, et n'exige pas de

cours qui sentent le pédant. « Les jeux mesmes et les exercices seront une bonne partie de l'estude, la course, la luitte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes. » M. J. Dedieu a voulu retrouver la même énumération chez Sadolet. Vous la verrez dans la colonne de droite, en face de la phrase de Montaigne. Comment donc M. Dedieu s'y est-il pris ? Il l'a bâtie à l'aide de deux phrases empruntées à des passages très différents. Et voici ce qu'elles disent : la première conseille au père d'être bon pour son enfant afin de se faire aimer, de lui accorder largement ce que réclament les plaisirs de son âge « soit qu'il aime les chevaux, soit qu'il désire des chiens pour la chasse, soit qu'il aille élégamment et richement vêtu sans excès pourtant » (sive *equis ille oblectetur*, seu *canes ad venandum appetat*...). Voilà donc déjà deux termes trouvés. La seconde recommande à la jeunesse la joie, les jeux, les plaisirs permis, et à cette occasion remarque que le disciple, tout en excellant dans la vertu, peut très bien « courir, sauter, folâtrer, s'adonner aux jeux qui exercent les forces du corps, danser de temps en temps, avoir des convives, quelquefois rire même aux éclats... » (*currere, saltare, ludere, eos utique lusus, quibus corpus exerceatur, choreas ducere, interdum convivium habere, cachinnari aliquando liberius*...). Voilà que nous avons tout cette fois, ou à peu près. Le maniement des armes seul nous échappe. L'œil est satisfait de cette symétrie. Fort bien : mais qui croira jamais que la phrase de Montaigne doit quelque chose aux deux phrases de Sadolet ? Les mots seuls sont communs.

Et ce n'est pas tout. Plusieurs des images et des idées que M. J. Dedieu fait venir de Sadolet ont été puisées suivant toute vraisemblance à des sources fort

différentes. Voyez p. 14, par exemple, la comparaison que Montaigne fait de l'éducation d'un enfant avec la culture d'une plante. Il y a quelque chose d'analogue chez Sadolet, une image, oh ! bien vague ! mais enfin une image du même genre ; mais, que nous importe ? La voici encore chez Platon que Montaigne étudiait justement à l'époque où il l'a insérée, après 1588, et chez Platon elle n'est plus étriquée, banale, elle présente les mêmes développements et les mêmes particularités que chez Montaigne. « Tout ainsi, dit Montaigne, qu'en l'agriculture, les façons qui vont avant le planter sont certaines et aysées, et le planter mesme : mais, depuis que ce qui est planté vient à prendre vie... pareillement aux hommes... depuis qu'ils sont nays on se charge d'un soin divers... » Et Platon dans la traduction de Marsile Ficin qui était alors dans toutes les mains et dont Montaigne faisait certainement usage « Ut in plantis facillimum hoc nobis est qui terram colimus, praeparare quidem omnia antequam plantemus, et ipsa etiam plantatio : postquam vero quod plantatum est, vivit : tunc cultus ipsius varius est et difficilis : sic et in hominibus videtur (1). » Assurément Sadolet n'est pour rien ici. Et je crois bien qu'il n'est encore pour rien dans une phrase que M. Dedieu cite à la page 19. « La vertu... n'est pas, comme dit l'escole, plantée à la teste d'un mont : ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine... mais si peut-on y arriver... plaisamment et d'une pente facile et polie. » J'imagine que Montaigne se souvient ici d'un passage du *De irâ* de Sénèque, son auteur favori : « Nec ut quibusdam visum est arduum in virtutes et asperum iter est, plano adeuntur, non vanae vobis

(1) Theages, p. 121.

autor rei venio. Facilis est ad beatam vitam via(1). » Et il est vrai que Sadolet avait repris cette image, mais Ronsard aussi l'avait répétée dans un de ses hymnes et vulgarisée beaucoup plus que Sadolet ; on la trouverait sans doute ailleurs encore, mais rien n'invite à supposer que Montaigne la doive à quelque autre qu'à Sénèque puisqu'il étudiait constamment son Sénèque. Et, si je ne me trompe, c'est encore de Sénèque que vient une autre idée que vous trouverez à la page 18. « Entre les arts liberaus, commençons par l'art qui nous faict libres. » Relisez la quatre-vingt huitième des épîtres à Lucilius : je suis surpris si vous ne pensez pas avec moi que Montaigne s'en est inspiré dans ce passage. Que M. Dedieu n'ait pas reconnu ces sources, il n'y a rien là que de très naturel et personne ne songera bien sûr à le lui reprocher. Si j'insiste, c'est seulement pour montrer combien il importe d'être prudent lorsqu'on recherche ainsi des sources, combien une critique toujours en éveil est de rigueur pour nous défendre des rapprochements faciles et vains.

Telles pages des *Essais,* écrit M. J. Dedieu, où l'on avait cru entrer en contact direct avec la pensée de l'auteur ne sont elles-mêmes qu'une *mosaïque* où l'art est seulement plus savant. Tel est le chapitre sur l'institution des enfants... » Pour ma part, loin d'apercevoir ici une mosaïque de fragments dérobés au traité de Sadolet, je ne vois pas un seul emprunt direct, qui soit certain ou même simplement probable.

Pour être conséquent avec lui-même, M. J. Dedieu est obligé d'affirmer que les idées pédagogiques de Montaigne n'ont pas de nouveauté, puisqu'elles ont été exprimées un demi-siècle plus tôt par Sadolet. Je suis

(1) De ira, II, 13.

tenté, au contraire, bien que Montaigne se soit parfois contenté de répéter des leçons apprises, de lui reconnaître sur ce point une certaine originalité. M. J. Dedieu m'objecte que la philosophie morale des anciens avait été introduite dans l'éducation avant Montaigne par Sadolet. Sans doute je me suis fort mal exprimé. Je n'ai pas voulu prétendre qu'on avait attendu Montaigne pour faire une place à la philosophie morale dans la conduite de la vie. C'eût été me contredire moi-même puisque partout dans mon ouvrage je me suis efforcé de montrer combien les devanciers de Montaigne citaient constamment les moralistes anciens. Le livre de La Primaudaye, par exemple, dont j'ai longuement parlé et que M. J. Dedieu a rappelé, est un ample cours de philosophie morale. Ce qui m'a paru digne de remarque chez Montaigne, c'est le discernement avec lequel il use de la méthode ancienne, l'aisance avec laquelle il se place au point de vue rationaliste ; c'est surtout cette disposition qu'on remarque en lui à diriger toute la pratique de la vie par la seule raison et par la philosophie morale, sans faire appel à aucune idée religieuse. M. Dedieu me répond que Montaigne n'a jamais dit qu'il supprimait l'enseignement du catéchisme dans ses programmes. Il ne l'a pas dit, en effet, et je suis convaincu qu'il ne l'aurait pas fait. Il s'est contenté d'oublier tout ce qui est principe d'autorité pour ne parler que de la conduite de la raison. A chaque question qui se pose, il fait appel à la raison, jamais à la religion. C'est de l'expérience, éclairée par la raison, qu'il demande à son disciple de tirer toute sa sagesse. Ce n'est pas, et ce ne pouvait pas être le cas du cardinal Sadolet. Il insiste à plusieurs reprises et longuement sur la nécessité de faire reposer tout l'édifice de l'éducation sur une base solide et pro-

fonde de croyances et d'habitudes religieuses. L'idée de Dieu doit envahir l'âme tout entière, et c'est l'ombre qu'elle projette qui doit étouffer tous les germes de vice dans le cœur de l'enfant. La connaissance philosophique, qui est le couronnement de toute sa pédagogie, ne peut être acquise qu'à la lumière de la révélation. Oublier sans la combattre la morale d'autorité, s'en passer complètement dans la pratique quotidienne, tout simplement parce que les motifs de raison seuls ont prise sur lui, voilà ce qui me paraît remarquable chez Montaigne à son époque, voilà aussi par quoi il me paraît préparer la morale de l'honnête homme. Que ce ne soit pas absolument nouveau, fort bien : j'en demeure d'accord. Si ce mot de nouveauté choque M. J. Dedieu, je le retire bien volontiers. Disons seulement que Montaigne sur ce point est allé plus avant dans une route que ses devanciers avaient ouverte. L'originalité est-elle donc jamais autre chose ? En tout cas, si Sadolet fait une place à la philosophie morale, il reste cependant une notable différence à ce point de vue entre lui et Montaigne. D'ailleurs, pour dire toute ma pensée, Sadolet est beaucoup moins dégagé des idées pédagogiques de son temps que M. J. Dedieu ne semble le penser. Il me paraît beaucoup plus près de Rabelais que de Montaigne. L'étude des sciences reste chez lui tout à fait prépondérante. La grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'astronomie, toutes les études spéciales que Montaigne proscrira, occupent singulièrement son disciple. Nous partageons l'opinion d'un des interlocuteurs du dialogue, qui s'écrie, terrifié d'un programme aussi surchargé : « Dieux immortels! Vous voulez que nous connaissions tant de grandes choses, surtout si nous avons hâte d'arriver à la philosophie, quand chacune d'elles semble pouvoir remplir

facilement la vie d'un homme ! » Et pourtant personne ne proteste chez Sadolet. Notre interlocuteur ajoute aussitôt : « Cependant je suis de votre avis, et j'avoue qu'on doit apprendre toutes ces choses, si on le peut, et j'y suis certainement disposé du fond du cœur. » Si, comme Montaigne, Sadolet recommande vivement la lecture des anciens, à la différence de Montaigne il préconise beaucoup moins la lecture des moralistes que celle des orateurs et des poètes, c'est-à-dire des maîtres de beau langage. La philosophie qu'il veut faire aimer à son disciple, c'est beaucoup moins la philosophie pratique, terre à terre, mêlée aux moindres actions, qu'une philosophie théorique, la grande philosophie qui pose les problèmes métaphysiques et qui détermine le souverain bien de l'homme. Elle ne convient pas à l'enfant comme la philosophie de Montaigne, elle est au contraire le couronnement d'une vie. C'est par l'étude de toutes les sciences qu'on s'élève par degrés jusqu'à elle. C'est pour cette philosophie-là que Sadolet ne tarit pas d'éloges. Les modèles qu'il propose à son disciple ce ne sont pas Sénèque et Plutarque, les précepteurs de Montaigne, mais Aristote et Platon à l'étude desquels Montaigne protestait qu'il ne voulait pas « se ronger les ongles ». En somme, avec un peu plus de discernement et de discrétion peut-être, le programme de Sadolet me paraît assez conforme à l'idéal de la pédagogie de son temps, et j'y retrouve cette avidité d'apprendre, cette soif de connaissances encyclopédiques, cette idolâtrie aussi du beau langage qu'a tout d'abord excitées la découverte de l'antiquité. Avec Sadolet la réaction ne commence pas encore.

Mais mon intention n'est pas de juger le programme de Sadolet. Je ne veux que chercher s'il a eu quelque

influence sur la pédagogie de Montaigne. En dépit de ces différences capitales, il reste que Sadolet a insisté sur quelques idées que Montaigne devait reprendre plus tard. Il veut qu'on cultive le jugement de l'enfant ; il lui propose une vertu facile et agréable, il donne un gouverneur particulier à son disciple, surtout il tient essentiellement à ce que ce gouverneur n'use jamais de violence. Tout cela était à signaler et M. Dedieu a bien fait de le signaler. Faut-il conclure de ces similitudes que Montaigne a lu Sadolet, que, s'il ne lui a fait aucun emprunt direct, il a profité à tout le moins de cette lecture pour fortifier ses propres idées? Cela est parfaitement possible, mais il serait téméraire de l'affirmer. Pour ma part, comme le traité de Sadolet n'a pas à ma connaissance été réimprimé en France après 1541, comme il appartient surtout à une autre génération, j'incline à croire que Montaigne ne l'a pas connu ; mais à proprement parler je n'en sais rien. Tout ce que nous pouvons dire c'est que rien ne nous invite sérieusement à penser qu'aucune de ces idées ait été empruntée par Montaigne à Sadolet. C'est à l'antiquité qu'il a tant étudiée, à l'Italie qu'il a longuement habitée, que Sadolet les doit toutes. Montaigne a pu les reprendre directement dans les livres anciens et italiens, et je suis bien convaincu que c'est à son expérience éclairée par eux qu'il en est redevable. Avec quelle insistance Quintilien n'a-t-il pas répété qu'il faut éviter toute violence? Et combien de fois Sénèque et Plutarque ont-ils dit que la grande affaire est de former le jugement? Plusieurs fois Montaigne a repris les images et les mots mêmes de Quintilien, de Sénèque et de Plutarque pour nous donner ces mêmes conseils. Rabelais lui aussi donne un gouverneur à son disciple ; lui aussi propose comme idéal une vertu facile ; lui aussi

prétend rendre l'étude plaisante : en concluons-nous que la pédagogie de Montaigne n'est pas autre chose que la pédagogie de Rabelais ? « L'idéal de Jacques Sadolet, écrit M. J. Dedieu, rappelle de fort près celui de l'auteur des *Essais*. Il n'en pouvait être autrement, puisque principes, méthode et jugements de Sadolet sont passés à peu près intégralement dans l'esprit et l'œuvre de Montaigne. »

Je me suis attardé à cette discussion parce qu'à côté d'une question de fait, il y a ici une question de méthode, et toute question de méthode est importante. M. Dedieu vient de nous donner un utile avertissement : il nous apprend les dangereuses séductions des rapprochements en colonnes parallèles. Il est bon que l'on sache qu'on peut établir entre deux ouvrages jusqu'à dix-huit et vingt rapprochements de ce genre, sans prouver pour cela une relation certaine de l'un à l'autre. Dans des ouvrages récents on a abusé de cette méthode. Nous ne saurions trop y insister. Plus elle a de force de démonstration, plus nous devons nous garder d'elle. Le lecteur est tout de suite conquis par la seule disposition de la page : c'est justement pour cela que nous ne devons en user qu'avec une critique extrêmement prudente. En matière de morale tout particulièrement les mêmes idées refleurissent sans cesse, constamment recréées dans divers temps et par différents auteurs, ou plutôt écloses de germes qui semblent préexister dans nos cerveaux, ou qui viennent on ne sait d'où, apportés là par on ne sait quel souffle. Tout est dans tout et rien n'est plus aisé que d'établir des similitudes parfaitement vaines entre des ouvrages du même genre,

Si nous n'étions pas plus exigents que M. J. Dedieu en matière de recherches des sources, nous aurions pu

replacer sur les rayons de la librairie de Montaigne, non seulement les mille volumes qu'il déclare avoir possédés, mais encore deux ou trois fois davantage, et nous serions obligés de conclure que ce gascon nous a caché une grande partie de ses richesses. Avec des milliers d'autres, l'ouvrage de Sadolet est au nombre des volumes que Montaigne a pu lire, qui ont eu chance de l'intéresser s'il les a rencontrés, mais dont nous ne pouvons en aucune façon déclarer qu'il les ait lus. Il est très possible, comme l'estime M. J. Dedieu, que l'essai *De l'Institution des enfants* soit beaucoup moins original qu'on ne le suppose ordinairement. Peut-être quelque jour découvrira-t-on une source de Montaigne encore inconnue qui la montrera presque nulle. En tout cas cette source n'est pas le traité du cardinal Sadolet. Si Montaigne l'a lu, non seulement il n'a pas composé une « *mosaïque* » de ses dépouilles, mais je crois bien même qu'il ne lui a fait aucun emprunt conscient.

Pierre Villey.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, 12 FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, 14 FR.

ÉTRANGER, 16 FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

et 16, rue d'Alger

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

PRIÈRE DE S'ADRESSER :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes), ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer,* ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE
DU XVI[e] SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant
H. Leclerc.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

LB
475
M62D4

Dedieu, Joseph
Montaigne et le cardinal
Sadolet

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY